

3.4. Culture de paix

Activité
Parcours de paix

- 1^{ère} de Lycée -

Choix responsables pour une citoyenneté active

Présentation

Cette activité met en avant la notion de responsabilité liée aux choix citoyens que nous pouvons faire (par le vote, par la participation aux grands débats de notre société) afin de contribuer à établir une culture de paix dans notre société. L'activité consiste à susciter le débat contradictoire et argumenté sur des sujets liés à la science et à l'éthique de celle-ci.

Objectifs :

- ◆ Développer l'esprit critique en analysant les aspects positifs ou les dangers d'un problème sociétal ou d'une découverte scientifique.
- ◆ Faire prendre conscience des questions d'éthique soulevées par ces sujets polémiques.
- ◆ Apprendre à choisir, c'est-à-dire à accepter d'aller vers ce qui développe plus d'humanité en soi ou dans le monde.
- ◆ Dépasser les intérêts individuels ou à court terme.

Indications pratiques

Durée estimée de l'activité : une séance de 50 minutes (éventuellement renouvelable) + travail personnel de recherche

Nombre de participants : l'enseignant et sa classe

Lieu : salle de classe

Matériel nécessaire :

Accès à Internet ou à des ressources encyclopédiques.



Consignes

Déroulement

1. Première étape :

- ◆ Lister plusieurs sujets dans le domaine scientifique pouvant intéresser ou concerner les participants pour faire l'objet d'un débat et d'une réflexion. Exemples : le clonage, les nanotechnologies, le nucléaire, les OGM, l'ADN...
- ◆ Veiller à ce que les thèmes choisis n'entraînent pas une polémique idéologique stérile mais développent une analyse conduisant à une véritable réflexion.

2. Deuxième étape : (peut être envisagée en travail hors classe)

- ◆ Regrouper les participants sur les thèmes choisis (4-5 personnes par groupe).
- ◆ Rechercher les documents et information sur Internet leur permettant de découvrir les points de vue positifs, les dangers, les aspects législatifs du sujet.
- ◆ Classer les aspects et préparer l'argumentation binaire : pour/contre, avantages/inconvénients, aspects bénéfiques/risques à court/moyen/long terme, intérêts individuels/intérêts collectifs, gain/perte en humanité ou pour l'humanité.

3. Troisième étape :

- ◆ Organiser un débat collectif, l'animateur prenant le rôle de modérateur.
- ◆ Dire la loi ou les lois correspondant au sujet. Faire prendre conscience que les lois sont des règles impératives, qu'elles sont faites par les hommes et pour les hommes. Elles sont le produit d'une situation historique donnée (la position de l'Europe sur le clonage a déjà évolué), elles formulent un choix qui tend au bien commun, elles sont contingentes et peuvent être supprimées quand elles ne sont plus appropriées. Elles sont promulguées au Journal Officiel et dès lors « nul n'est censé ignorer la loi ». Elles sont immédiatement applicables sur tout le territoire national.
- ◆ Développer la citoyenneté en approfondissant le texte de la loi relatif au thème, en suscitant le désir de devenir acteur si, à leur avis, la loi a besoin d'être réexaminée.
- ◆ Organiser un vote pour responsabiliser les participants.

- #### 4. Conclure en rappelant la maxime de Montaigne « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et l'affirmation de Lévinas « Il faut subordonner le savoir à la cause de l'Homme ». Choisir la culture de paix, c'est entrer dans une démarche à long terme, associant respect de l'autre, justice et solidarité.

